

Paris, le 30 novembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PAC 2020 : la Commission ne doit pas renoncer à une ambition pour l'Europe

Convaincue que l'agriculture reste un enjeu stratégique majeur pour que l'Europe puisse relever défis géopolitiques, économiques, et environnementaux du XXIème, Coop de France réagit à la première communication de la Commission Européenne sur la Politique Agricole Commune après 2020.

Cette communication s'inscrit dans la dynamique européenne en matière d'environnement et de lutte contre le changement climatique engagées depuis plusieurs années. Partageant ces objectifs de durabilité, les coopératives agricoles sont engagées dans les transitions écologiques, énergétiques et sociétales. Elles sont prêtes à aller plus loin, pour autant que l'application des règles se fasse de façon homogène sur le territoire européen, et que les produits agricoles et alimentaires européens ne soient pas défavorisés par rapport aux importations des pays tiers. La performance économique ne doit pas être l'oubliée de la future PAC 2020.

Or, sur le volet économique, les propositions timides de la Commission Européenne ne semblent pas à la hauteur des enjeux, alors que les grandes puissances économiques se sont toutes dotées d'instruments au service de la compétitivité de leur secteur agricole et agroalimentaire. Pour Coop de France, il faut construire une PAC mieux adaptée aux nouveaux défis économiques et la doter de véritables outils de gestion des aléas.

Enfin, Coop de France exprime son inquiétude quant au risque de re-nationalisation de la PAC qui sous-tend la communication de la Commission. Car au-delà de l'objectif louable de simplification, la définition par les Etats membres de « Plans stratégiques pour la PAC », laissant davantage de place à la subsidiarité, pourrait in fine mener à la mise en place de 27 PAC, sans compter les déclinaisons régionales possibles. Dans le contexte politique général, la tentation de re-nationalisation peut paraître séduisante. Mais Coop de France tient à rappeler qu'elle générera de multiples distorsions de concurrence intracommunautaire, alors qu'elle constitue aujourd'hui la seule politique commune européenne réellement intégrée.

« Coop de France qui représente 2600 coopératives agricoles auxquelles adhèrent trois agriculteurs sur quatre, est convaincue que c'est bien au sein de l'Europe que nous pourrions tirer parti d'une mondialisation devenue incontournable. Nous attendons une mobilisation du gouvernement français pour réaffirmer le caractère stratégique de l'agriculture et de l'alimentation et donc la nécessité d'une politique publique européenne ambitieuse dans le cadre de la PAC 2020 » a souligné Michel Prugue, Président de Coop de France.

Contact presse :

CICOMMUNICATION
Cécile GAYRARD / Victoria BOUTELOUP
Tel. 01 47 23 90 48
cicom@cicommunication.com
www.cicommunication.com

Coop de France en bref :

Président : Michel Prugue

Délégué Général : Pascal Viné

Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.

La Coopération agricole en chiffres :

- 2 600 entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 11 545 CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole),
- 85,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation),
- 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français,
- 1 marque alimentaire sur 3 est coopérative,
- Plus de 165 000 salariés,
- $\frac{3}{4}$ des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative,
- 550 coopératives engagées dans le bio,
- 74 % des sièges sociaux se situent en zones rurales,
- 91 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE.

